

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 627 portant charge par le budget de l'Etat des personnels mis à la disposition des Services territoriaux des Territoires d'outre-mer et des Services français du Condominium des Nouvelles-Hébrides (JORF. des 4 et 5 mai 1964, p. 3875) [arrêté de promulgation n° 627 du 14 mai 1964).

n° 627

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
14 mai 1964

Numéro JO  
n° 5 du 01/07/1964

Date du numéro  
1 juillet 1964

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est promulgué dans le Territoire de la Côte Française des Somalis : — le décret n° 64-387 du 29 avril 1964 portant prise en charge par le budget de l'Etat des personnels mis à la disposition des Services territoriaux des Territoires d'outre-mer et des Services français du Condominium des Nouvelles-Hébrides (JORF. des 4 et 5 mai 1964, p. 3875)).

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**Pour le Chef du Territoire et par délégation :Le Secrétaire général,Maurice LEVALLOIS.**